

Jusqu'à
20€
remboursés*



POWER U30

WIKO BUDS
IMMERSION

POWER U20

Jusqu'à
10€
remboursés*



WIBUDS POCKET

POWER U10

MODALITES DE PARTICIPATION OFFRE DE REMBOURSEMENT

Comment bénéficier de l'offre de remboursement WIKO ?

Cette offre est réservée aux clients finaux consommateurs (particuliers) majeurs et aux professionnels ; résidant ou ayant un siège social en France métropolitaine (Corse comprise), à Monaco ou aux DRÔM-COM (zone euro uniquement). Pour **les particuliers** : cette offre est limitée à **une seule participation** (un seul courrier, une seule preuve d'achat) et à **2 (deux) produits par personne**. Pour **les professionnels** cette offre est limitée à **une seule participation** (un seul courrier, une seule preuve d'achat) et jusqu'à **10 (dix) produits achetés simultanément**. Les professionnels devront justifier d'une activité professionnelle n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés.

Elle est valable pour l'achat entre le **27/04/2021** et le **31/07/2021** inclus d'un smartphone neuf **WIKO POWER U30, POWER U20** ou **POWER U10** (nu, en abonnement, ou en pack) ou d'écouteurs sans fils **WIBUDS POCKET** ou **WIKO BUDS IMMERSION**. L'achat doit être réalisé auprès de tout point de vente ou site Internet français affichant l'opération (hors market place). Aucun achat effectué à l'étranger ne sera pris en compte. Les produits d'occasion ou acquis via des sites de vente aux enchères ne sont pas éligibles.

Les produits en pack avec écouteurs ne seront éligibles qu'à la remise associée au smartphone seul et ne pourront être cumulables avec l'offre associée aux écouteurs sans fil WIKO.

En aucun cas le montant du remboursement ne pourra excéder le prix de vente total du produit acheté (prix acquitté et figurant sur la preuve d'achat fournie par le vendeur). Les revendeurs ou détaillants ne peuvent pas faire de demande de remboursement au nom et à la place du client final. Vous demeurez donc seul responsable du contenu du formulaire et du dossier de participation, notamment des pièces justificatives envoyées, même si votre revendeur ou détaillant l'a rempli et/ou complété pour vous. L'ensemble des modalités et des étapes mentionnées dans les présentes doit impérativement être respecté afin que le remboursement soit validé.

1. L'achat

Achetez, entre le **27/04/2021** et le **31/07/2021** inclus un **smartphone neuf WIKO**, modèle **WIKO POWER U20** ou **POWER U30** (nu, en abonnement ou en pack) ou des écouteurs sans fils **WIBUDS POCKET** ou **WIKO BUDS IMMERSION** auprès de tout point de vente ou site Internet français affichant l'opération (hors market place).

2. L'inscription (obligatoire)

- Rendez-vous en ligne via le site www.wikomobile.com dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la date d'achat du téléphone.

- **Imprimez le bulletin de participation** correspondant à l'offre, pour le joindre à votre dossier
- **Renseignez le bulletin de participation**

3. Votre dossier de participation

Regroupez tous les éléments ci-dessous :

- **Le bulletin de participation imprimé**. Si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer le bulletin de participation, vous devez impérativement reporter sur papier libre toutes les informations suivantes : nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone, adresse email, numéro de RIB.
- **L'étiquette originale avec le code M_IMEI et le code-barres** à 13 chiffres du produit WIKO à récupérer ou à découper sur l'emballage du smartphone. Pour les écouteurs **WIBUDS POCKET** et **WIKO BUDS IMMERSION**, le code-barres est à retrouver sur l'emballage (aucun code M_IMEI). **Photocopie non acceptée.**
- **La photocopie d'une preuve d'achat** comportant les informations suivantes : la date d'achat, le prix du ou des téléphone(s), le modèle (ou la référence), l'enseigne et le code M_IMEI du ou des téléphone(s) acheté(s). Ces informations devront impérativement être entourées. Pour les professionnels, les 10 (dix) produits doivent également apparaître sur une seule preuve d'achat.

Attention, veillez bien à ce que le vendeur professionnel vous délivre une preuve d'achat comportant le code M_IMEI du téléphone. Si le code M_IMEI n'est pas présent sur la preuve d'achat, vous devez impérativement le reporter manuellement sur celle-ci. Cette preuve d'achat devra être la photocopie fidèle de l'originale, sans mention modifiée, ni nature ni modification manuscrite autre que celle consistant le cas échéant, à ajouter le code M_IMEI du téléphone et à entourer les informations précédemment indiquées.

- **Un RIB** (avec le numéro d'IBAN commençant par FR, suivi de 25 caractères)

- Pour les professionnels, en complément des éléments ci-dessus, joindre la photocopie d'un **justificatif d'activité professionnelle** (inscription au RCS ou inscription à la Chambre des métiers et de l'artisanat ou inscription à l'Insee ou extrait Kbis de moins de trois mois – liste non exhaustive).

4. Envoi du dossier

Envoyez votre dossier complet en une seule fois dans les **15 jours calendaires suivant votre achat** (date d'achat de la facture ou ticket de caisse et cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie à l'adresse suivante (Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés) :

**ODR WIKO
OPERATION - 20000
CS5004
13748 VITROLLES CEDEX**

5. Traitement du dossier

Vous recevez, sous réserve du respect de l'intégralité des modalités de l'offre, votre remboursement **jusqu'à 20€ (selon le produit acheté)**, par virement bancaire dans un **délaï maximal de 8 semaines** à compter de la réception de votre courrier conforme.

Frais de participation non remboursés. WIKO se réserve le droit de refuser tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les modalités de l'offre, portant des références non comprises dans l'offre, insuffisamment affranchi, envoyé plus de 15 jours calendaires après la date d'achat (date de la facture ou ticket de caisse et cachet de La Poste faisant foi). Aucune réclamation ne sera prise en compte dans un délai supérieur à 1 (un) mois à compter de la notification de rejet du dossier. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

WIKO exclut toute responsabilité relative à une demande perdue, incomplète, retardée, illisible, frauduleuse ou reçue au-delà du délai imparti par votre faute ou celle d'un tiers. Vous vous engagez à prendre connaissance avec soin de l'ensemble des démarches vous incombant et à vous assurer que toutes les informations nécessaires au traitement de votre demande ont été fournies.

Les présentes modalités générales de participation sont soumises à la loi française. En participant à cette offre de remboursement, vous confirmez avoir lu, compris et accepté les présentes modalités de participation

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter via le formulaire <https://conso.highco-data.fr>.

Les informations recueillies sur le site d'inscription font l'objet d'un traitement de données personnelles et sont destinées à WIKO SAS située 1, rue Capitaine Dessemond - 13007 Marseille, afin de procéder à votre remboursement. Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter ou offres promotionnelles de nos partenaires), l'intérêt légitime (respect des conditions de participation et gestion des réclamations) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes). Nous conservons vos données pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'opération. Les données font l'objet d'une saisie par un prestataire au Maroc. Ce pays situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses standard relatives à la protection des données adoptées par la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Vous pouvez en obtenir une copie en vous adressant à hcd_comite_securite@highco-data.fr. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition, y compris le profilage, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives post mortem en vous adressant à dp@wikomobile.com. Vous trouverez le détail des mentions légales liées à la protection des données personnelles sur le site d'inscription annoncé ci-dessus, rubrique Politique de Confidentialité.

Le débit d'absorption spécifique (DAS) local quantifie l'exposition de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques de l'équipement concerné. Le DAS maximal autorisé est de 2 W/kg pour la tête et le tronc et de 4 W/kg pour les membres.

Le destinataire et responsable de traitement de ces données est WIKO, SAS au capital de 9 750 000 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 530 072 206, ayant son siège social au 1, rue Capitaine DESSEMOND - 13007 Marseille.

DAS Power U30 Tête : 0.58W/kg - Tronc : 1.36W/kg - Membres : 2.68W/kg / DAS Power U20 Tête : 0.58W/kg - Tronc : 1.29W/kg - Membres : 2.96W/kg / DAS Power U10 Tête : 0.52 W/kg - Corps : 1.36 W/kg - Membres : 2.92 W/kg